

Tekst 10

Pourquoi les coureurs africains sont-ils plus performants ?



(1) Depuis le milieu des années 1980, les athlètes issus d’Afrique du Nord et d’Afrique de l’Est dominent la course. Posséderaient-ils un talent inné ? Leurs régions situées en altitude auraient-elles fait naître des compétences particulières ? Ou est-ce le nomadisme de certaines tribus qui aurait développé l’aptitude à la course ?

(2) Le sociologue Manuel Schotté 40 ces différentes croyances. Il propose une explication sociohistorique en s’appuyant sur l’exemple du Maroc. La spécialisation des jeunes Marocains en course à pied débute pendant le protectorat français. « Elle découle d’une stigmatisation première : c’est parce que l’accès à la plupart des autres pratiques sportives lui était fermé qu’une partie de la population colonisée se reporte sur la course et y connaît des succès », souligne M. Schotté. La croyance selon laquelle les Marocains seraient doués pour la course à pied se développe et se prolonge après la décolonisation. Elle génère une politique nationale de détection et de formation de coureurs à pied à compter des années 1980. Les athlètes marocains, comme les Kenyans et les Éthiopiens, tous issus de milieux populaires, voient dans ce sport un facteur d’ascension sociale.

(3) Parallèlement, à partir des années 1980, nombre de coureurs européens désertent le marché athlétique international en raison de l’émergence d’une forme de professionnalisme basée sur « une absence de salariat, des rémunérations à la prime et une distribution inégalitaire des gains ». Ils laissent la place aux athlètes issus d’Afrique de l’Est et d’Afrique du Nord, à même d’accepter cette précarité. M. Schotté note que depuis 2005, le Maroc produit moins d’athlètes de haut rang, puisque le modèle de formation est devenu « moins efficace ».

d’après Sciences Humaines, août-septembre 2015

Tekst 10 Pourquoi les coureurs africains sont-ils plus performants ?

- 1p 40 Choisissez le(s) mot(s) qui manque(nt) au 2ème alinéa.
- A adhère à
 - B éclaire
 - C réfute
 - D résume
- 1p 41 Qu'est-ce qui est vrai d'après le 2ème alinéa ?
- A À l'époque du protectorat français, il s'avérait que les jeunes Marocains étaient plus aptes à la course à pied qu'à d'autres sports.
 - B À partir des années 1980, les Marocains ont réussi à dépasser les performances sportives de leurs concurrents kenyans et éthiopiens.
 - C Après la décolonisation, les Marocains, ainsi que les Kenyans et les Ethiopiens, considéraient la course à pied comme un moyen de monter l'échelle sociale.
- 1p 42 Laquelle ou lesquelles des constatations suivantes correspond(ent) au dernier alinéa ?
- 1 Vu que les athlètes européens n'étaient pas satisfaits de l'argent reçu pour leurs performances sportives, l'athlétisme international est devenu de plus en plus l'affaire des athlètes africains.
 - 2 M. Schotté plaide en faveur de plus de professionnalisme dans la formation des athlètes au Maroc.
- A la première
 - B la deuxième
 - C les deux
 - D aucune des deux